



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Délibération CA – 20240315-06

Reims, le 18 mars 2024

## **DELIBERATION**

### **relative au budget rectificatif 2024 n°1**

Vu les articles L.822-1 à L822-5 du Code de l'Education ;  
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;  
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;  
Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration du Crous de Reims ;  
Vu les documents relatifs au budget rectificatif n°1 présentés au Conseil d'Administration ;

#### **Point de l'ordre du jour :**

Budget rectificatif 2024 n°1

#### **Vu l'énoncé des motifs exposé en séance**

##### **Article 1 :**

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 213.32 ETPT sous plafond et 2 ETPT hors plafond
- 23 952 094 € d'autorisations d'engagement
  - 9 939 998 € en personnel
  - 11 765 905 € en fonctionnement
  - 100 000 € en intervention
  - 2 146 191 € en investissement
- 26 706 025 € de crédits de paiement
  - 9 939 998 € en personnel
  - 10 175 851 € en fonctionnement
  - 100 000 € en intervention
  - 6 490 176 € investissement
- 23 062 013 € de prévisions de recettes
- - 3 644 012 € de solde budgétaire

##### **Article 2 :**

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 4 531 313 € de variation de trésorerie
- - 199 836 € de résultat patrimonial
- - 63 836 € de capacité d'autofinancement
- - 1 644 914 € de variation de fonds de roulement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

**Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du budget rectificatif 2024 n°1

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 17

Procurations : 8

Abstentions :

Pour : 25

Contre :

**La Présidente du Conseil d'administration**

Véronique Perdereau

